



Retour d'expérience sur les projets ESEF 2020

Octobre 2021

Avant propos

Les émetteurs dont les valeurs mobilières sont négociées sur des marchés réglementés au sein de l'UE doivent publier leurs rapports financiers annuels (RFA) sous un format électronique unique européen (European Single Electronic Format - ESEF). Tous les rapports financiers annuels 2021 devront donc être au format XHTML en raison du report d'un an de la mise en application de la réglementation.

Malgré ce report, 15 % des émetteurs concernés ont publié volontairement dès 2020 leurs rapports financiers annuels sous le nouveau format ESEF.

EY a eu l'opportunité d'en accompagner plus de 40 %.

La difficulté de mise en œuvre dépend de plusieurs facteurs : taille de l'entreprise, complexité du secteur, processus et systèmes informatiques actuels.

Le projet ESEF est aussi une opportunité pour les groupes de digitaliser leur processus d'établissement des documents légaux au-delà des états financiers consolidés IFRS

Fort de cette expérience, EY a réalisé une étude auprès de ces émetteurs pionniers pour vous livrer toutes les informations, conseils et retours d'expérience qui vous aideront à mieux comprendre les exigences réglementaires et vous préparer à mener à bien votre projet ESEF 2021.

Rappel de la réglementation et de son ambition

L'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) a proposé que les rapports financiers annuels soient publiés dans un format numérique en utilisant XHTML (eXtensible Language Signalétique Hyper Text). Les états financiers consolidés IFRS doivent également être balisés à travers la technologie iXBRL pour y intégrer en particulier les éléments de la taxonomie IFRS publiés par l'ESMA.

Le projet ESEF vise à harmoniser le format électronique des rapports financiers des sociétés cotées sur les marchés réglementés au sein de l'UE. Cela favorisera une simplification et une meilleure accessibilité des rapports ainsi que la possibilité de les rendre comparables les uns avec les autres.

Le format iXBRL permet de créer des documents lisibles tant par l'homme que par la machine. Cette digitalisation des rapports doit permettre d'optimiser le processus de communication financière en facilitant la lecture des états financiers aux parties prenantes.

Enfin, le reporting ESEF sera également un outil qui devrait permettre d'améliorer la transparence financière des entreprises présentes sur ses marchés.

La mise en œuvre du projet ESEF

En 2020, dans un environnement réglementaire incertain, en raison de la décision de report annoncée en fin d'année seulement, les dates de démarrage des projets ESEF ont été hétérogènes pour la plupart des émetteurs.

Nous avons donc constaté qu'en fin de compte les émetteurs qui avaient pris la décision de publier volontairement leur reporting ESEF avaient initié leur projet en amont de leur clôture comptable.

En effet, plus de 75% des émetteurs avaient initié leur projet 3 mois avant la date de clôture.

Sans surprise, les projets ont été initiés et menés en quasi-totalité par les directions financières des émetteurs en majeure partie en raison de la nécessité de recourir et de s'imprégner de la taxonomie IFRS, qui rentre naturellement dans les prérogatives des directions financières.

En revanche, le nouveau reporting ESEF est aussi un outil de communication en direction des marchés et concerne toutes les directions des groupes, en particulier les relations investisseurs qui ont pris le relais du projet dans certains groupes avant la publication.

Nous notons par ailleurs que plus de 75% des émetteurs ont nommé un responsable projet pour piloter l'exécution du projet.

L'éclairage EY

Comme pour tout projet, il est essentiel pour vous d'anticiper. Le projet va modifier vos processus actuels de production du rapport financier annuel. Le nouveau reporting ESEF (1) impacte plusieurs directions (financière, juridique, relations investisseurs et systèmes d'informations), (2) implique un investissement technique pour appréhender l'application de la taxonomie IFRS et informatique pour mettre en place un outil de production. Il nous semble indispensable d'initier ce projet au moins 3 mois avant vos dates de clôture en nommant un responsable projet qui permettra de coordonner les différentes directions et prestataires.

Le projet ESEF a été initié combien de mois avant votre date de clôture ?



Avez-vous nommé un responsable de projet en interne ?



Quelles actions pour mener à bien votre projet ?

Le projet ESEF doit être mené à travers 5 étapes clés :

Cinq étapes clés pour mettre en œuvre un reporting iXBRL

Planification

- ▶ Définir la stratégie de reporting (RFA et/ou URD...)
- ▶ Définir le responsable projet et les points de contacts dans les directions impactées
- ▶ Documenter l'état actuel des processus de reporting et du paysage des systèmes IT
- ▶ Vérifier le type d'implémentation, adapter les systèmes ERP et/ou les processus si nécessaire
- ▶ Rédiger un modèle opérationnel cible

Mapping

- ▶ Comparer le plan comptable avec la taxonomie ESEF
- ▶ Affecter les différents éléments du rapport financier annuel à la structure de données prescrite par la taxonomie XBRL ESEF
- ▶ Adapter le format des états primaires si nécessaire
- ▶ Documenter la nécessité d'extensions de la taxonomie, par exemple pour couvrir des éléments spécifiques à l'industrie ou à l'entreprise

Préparer un reporting iXBRL

- ▶ Choisir un éditeur ou acquérir un logiciel spécialisé pour iXBRL
- ▶ Paramétrer l'outil conformément au mapping (tagging, etc.)
- ▶ Mettre en œuvre les normes techniques réglementaires (RTS) conformément aux annexes III et IV du règlement délégué de l'UE
- ▶ Définir les processus de mise à jour de la taxonomie
- ▶ Finaliser l'état futur du modèle opérationnel.

Vérifier/valider

- ▶ S'assurer que le rapport financier au format iXBRL rend correctement et intégralement le contenu du rapport au niveau technique et fonctionnel en réalisant un test à blanc
- ▶ Respecter les spécifications techniques et les règles de validation de la taxonomie ESEF XBRL
- ▶ Mettre en place des étapes d'approbation pour éviter les erreurs et les informations manquantes
- ▶ Impliquer les commissaires aux comptes dès le début des phases
- ▶ Réaliser un test à blanc auprès de l'AMF

Publication

- ▶ Réaliser les tests de contrôles finaux
- ▶ Publier le rapport financier annuel iXBRL (site web de l'entreprise, dépôt auprès de l'AMF)

Le mapping à la taxonomie IFRS

La phase du mapping à la taxonomie IFRS est clé pour la mise en œuvre du projet ESEF.

Les informations financières des états primaires doivent être balisées (ou « taggées ») selon la taxonomie IFRS qui est un dictionnaire des éléments contenant plus de 7 000 concepts.

Les émetteurs ont pris la mesure de l'enjeu puisque la majorité d'entre eux ont fait appel à un conseil externe pour les former et les assister dans la préparation du mapping.

Des difficultés peuvent survenir lorsque certains éléments de vos états primaires ne sont pas définis dans la taxonomie IFRS impliquant la création d'extensions et d'un ancrage aux corrects éléments de la taxonomie

En moyenne, les émetteurs ont créé 13% d'extensions et ancrages associés à la taxonomie IFRS lors de leur phase de mapping en majeure partie sur le tableau des flux de trésorerie.

L'éclairage EY

La phase du mapping à la taxonomie IFRS s'étale sur plusieurs semaines (3 en moyenne), le temps de s'imprégner des concepts, de formaliser les analyses et de recevoir l'assistance d'experts. Avant toute mise en production dans vos outils, il est essentiel de demander à vos commissaires aux comptes de revoir votre mapping à la taxonomie IFRS pour confirmer vos appréciations, en particulier les extensions, les ancrages ainsi que les attributs associés.

Avez-vous sous-traité la production de votre mapping à la taxonomie ?

60,5%
Oui

Le tagging et le processus de production ou la possibilité d'améliorer vos processus financiers

La réussite de votre projet passe par le choix d'une solution informatique iXBRL.

Plusieurs solutions sont possibles pour mener à bien votre projet. Vous avez la possibilité de :

1. transformer vous-même votre document en iXBRL avec des solutions SAAS,
2. demander à une agence de gérer le design et la transformation du document en format iXBRL, ou
3. utiliser des outils de disclosure management intégrant la technologie iXBRL qui délivrent des gains de temps significatifs et libèrent de la valeur ajoutée pour toutes les parties prenantes au processus d'établissement de documents légaux.

La liste des principaux prestataires ayant accompagné les émetteurs et que nous avons rencontrés tout au long des projets 2020 est la suivante :

- ▶ **Outils de tagging et conversion ESEF** : Amelkis, Invoke, Amana/Controlprint, Parseport, UB partner
- ▶ **Solutions URD/RFA** : Labrador, Cotecorp, Pomelo-Paradigm
- ▶ **Module ESEF de DMS** (disclosure management System - outil de reporting comptable) : Certent, Workiva, SAP DM

Enfin, il est essentiel d'identifier en amont le prestataire et la solution choisie surtout cette année où plus de 500 émetteurs sont concernés. Le risque de goulot d'étranglement pour les quelques acteurs du marché étant élevé, il vaut mieux convenir rapidement de la faisabilité de votre calendrier.

L'éclairage EY

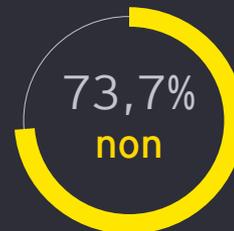
Le nouveau règlement européen est une opportunité d'aller au-delà du respect des dispositions en initiant les améliorations des processus et des procédures de la fonction de production et d'établissement de vos documents légaux.

Pour les solutions sous-traitées, il est essentiel de mettre en place des contrôles de supervision de la production du reporting ESEF pour éviter les écueils de dernière minute. Le test à blanc de l'AMF est une étape clé de contrôle.

Avez-vous sous-traité la production de votre document xHTML ?



Avez-vous réalisé un test à blanc auprès de l'AMF ?



Reporting ESEF - Complexe mais créateur de valeur

Les projets ESEF menés en 2020, à leur terme ou non, ont été jugés difficiles. Néanmoins l'optimisme est de mise car 58% des émetteurs qui ont réussi leur projet 2020 jugent que ce nouveau reporting sera créateur de valeur pour leur groupe.

Top 10 des principales sources de complexité rencontrées par les émetteurs durant leur projet ESEF

EXPERTISE

1. Manque de connaissances techniques sur la taxonomie IFRS
2. Sources d'information limitées pour se former
3. Identification ou non d'extensions et gestion des ancrages

OUTILS

4. Préparation du mapping
5. Maturité des outils (automatisation des processus / interface)
6. Perte de qualités graphiques ou nécessaires adaptations (compatibilité avec InDesign)
7. Perte de fonctionnalités HTML

PROJET

8. Taille des fichiers
9. Complexité et gestion du versionning
10. Gestion de projets nécessitant plusieurs acteurs (Plusieurs directions et prestataires)

L'éclairage EY

La sensibilité à ces facteurs de complexité a été principalement accentuée par le manque d'anticipation du projet, à des processus financiers trop complexes et à une intégration trop tardive de l'AMF ou des commissaires aux comptes dans le projet.

Notre conseil à tous les futurs émetteurs pour que ce projet soit une réussite est de l'appréhender en mode projet en se faisant accompagner par les bonnes expertises.

*Excellente
publication électronique
à tous!*



Contact

Charles Etienne Suet

Associate Partner, EY & Associés

Tél. : +33 7 78 200 269

charles-etienne.suet@fr.ey.com



[Accompagnement dans le cadre de la nouvelle réglementation ESEF
EY - France](#)

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2021 EY & Associés.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 2008BMC224
SCORE N°2021-100
ED None

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr